

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-IRÈNE



Sainte-Érène, le 7 mars 2022

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le lundi 7^e jour du mois de mars 2022 à 19h30 au centre municipal et communautaire situé au 362, rue de la Fabrique, à Sainte-Érène, sous la présidence du maire M. Sébastien Lévesque.

Sont présent(e)s :

M. Charli Fournier, conseiller ;	Siège # 2
Mme Nancy Lizotte, conseillère ;	Siège # 4
M. Alain Delisle, conseiller ;	Siège # 5
M. Nelson Thériault, conseiller ;	Siège # 6

Par visioconférence :

Mme Carmen Fournier, conseillère :	Siège # 3
------------------------------------	-----------

Absente jusqu'au point 12 :

Mme Nathalie Daoust, conseillère	Siège # 1
----------------------------------	-----------

Formant ainsi le quorum et tous déclarent avoir reçu l'avis de convocation par courrier électronique.

Est également présente Mme Marie-France Lévesque, Directrice générale et greffière-trésorière.

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19h30 par le maire, M. Sébastien Lévesque.

252-03-2022

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 février 2022
4. Présentation et approbation des comptes
5. Période de questions des citoyens
6. Correspondance
7. Mandat MRC – Offres de services
8. Mandat MRC – Appel d'offres - Aménagement centre de coordination / Hébergement (inverseur de courant)
9. Taxes de services – Vidange bâtiment
10. Vente pour Taxes
11. Appel d'offres – Soudeuse
12. Appel d'offres – Rénovation du bureau municipal
13. Programme d'aide financière MTQ
14. Nomination d'un membre pour le C.A d'Alliance Nemtayé
15. P.I.I.A
 - a) 4 rue des Cristaux
16. Autres sujets :

- a) Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive
- b) Demande d'une contribution à la Fondation Jennely Germain
- c) Projet MAFF 2022

17. Période de questions des citoyens

18. Levée de la séance

Il est proposé par Charli Fournier, appuyé par Alain Delisle et résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire tenue le 7 mars 2022, tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

253-03-2022

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 février 2022

Il est proposé par Alain Delisle, appuyé par Charli Fournier et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 7 février 2022, tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

254-03-2022

4. Présentation et approbation des comptes

Il est proposé par Carmen Fournier, appuyé par Charli Fournier, d'approuver les comptes du mois février 2022 au montant de 89 471.53\$.

Une correction portant sur un compte du mois de janvier d'une somme de 4 730.12 \$ a été effectuée. Pour un solde totalisant 126 959.21\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Période de questions

Aucune question n'est adressée au conseil.

6. Correspondances

Lecture de la correspondance, aucune résolution prise

255-03-2022

7. Mandat MRC – Offres de services

Considérant Que le plan d'urbanisme de la municipalité doit être modifié pour insérer de nouvelles trames de rues.

Considérant Qu'une modification doit être apportée concernant l'implantation d'un LET sur le territoire.

Considérant Que le règlement de zonage doit être modifié pour plusieurs secteurs de la municipalité par suite d'une demande élevée de nouvelles constructions sur le territoire.

Il est proposé par Nelson Thériault, appuyé par Alain Delisle et résolu :

D'accepter l'offre de service de la MRC de la Matapédia pour un montant total de 4078,35\$ taxes incluses plus la modification de zonage dans le secteur 2HM pour 2HA.

Voir annexe 1

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

256-03-2022 8. Mandat MRC – Appel d'offres - Aménagement centre de coordination / Hébergement (inverseur de courant)

Considérant Que la municipalité de Sainte-Irène a mentionné son intérêt par la résolution 115-07-2021, à participer à un appel d'offres regroupé pour l'aménagement des centres de coordination;

Considérant Qu'un appel d'offres public a été effectué et que trois soumissionnaires ont déposé une offre globale incluant les taxes de service conforme;

- | | | |
|---|--------------------------------|--------------|
| • | RPF Ltée | 199 213,73\$ |
| • | Les électriciens Desjardins | 224 086,28 |
| • | Électricité Garon et Fils inc. | 263 602.17\$ |

Considérant Que pour la municipalité de Sainte-Irène, le montant du plus bas soumissionnaire conforme est de 9 841.86 taxes incluses.

Il est proposé par Alain Delisle, appuyé par Charli Fournier et résolu :

D'octroyer le contrat à RPF Ltée d'une somme de 9 841.86\$ incluant les taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

257-03-2022 9. Taxes de services – Vidange bâtiment

Considérant Que la municipalité de Sainte-Irène à adopter un règlement 333-2022 fixant le taux de taxation et de tarification 2022

Considérant Que l'article 3 concernant le tarif pour la collecte et la disposition des ordures ménagères pour l'année 2022 est fixé à 165,00\$ pour l'unité de référence 1 et un tarif de 82.50\$ pour les résidences chalet ou autres qui sont situées sur les routes non déneigées et qu'ils ne sont pas habités à l'année;

Considérant Que la municipalité offre à tous les citoyens qui n'ont pas de service camion vidange, deux endroits où disposé leurs matières résiduelles, soit au 362 rue de la fabrique et au stationnement du parc régional de Val-d'Irène;

En conséquence, sur une proposition de Charli Fournier, appuyée par Alain Delisle, il est résolu :

D'appliquer le règlement 333-2022 sur la taxe de service vidange bâtiment.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

258-03-2022 10. Vente pour Taxes

Considérant Que l'état des taxes dues est de 12 453.60\$ pour l'exercice financier 2021;

Il est proposé par Alain Delisle, appuyé par Charli Fournier et résolu :

D'approuver cet état des taxes dues présenté à la séance et de transmettre les dossiers à la MRC de la Matapédia.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

259-03-2022 11. Appel d'offres – Soudeuse

Monsieur Nelson Thériault ses retirer des délibérations.

Considérant Que la municipalité a reçu deux offres conformes concernant l'appel d'offres.

Considérant Que les enveloppes ont été ouvertes conformément le 28 février 2022 à 13h00 en présence de trois témoins.

Considérant Qu'une offre de 176\$ a été faite et une autre de 250\$

Sur une proposition de Charli Fournier, appuyée par Alain Delisle, il est résolu;

D'accepter l'offre la plus haute qui est un montant de 250 \$ à Monsieur Nelson Thériault.

ADOPTÉE À MAJORITÉ

260-03-2022 12. Appel d'offres – Rénovation du bureau municipal

Considérant Que la municipalité de Sainte-Irène a procédé à un appel d'offres sur invitation pour une rénovation du bureau municipal;

Considérant Que les enveloppes ont été ouvertes conformément le 28 février 2022 à 15h00 en présence de trois témoins;

Considérant Que trois invitations par courriel ont été envoyées et deux soumissionnaires ont déposé une offre pour la rénovation du bureau;

- 9417-4547 Québec INC. 17 476,20\$
- Les constructions Audace 2055 Inc. 37 656,00\$

Par conséquent, 3 addendas devaient être ajoutés au devis, soit d'enlever la climatisation et la ventilation, inscrire une date de fin des travaux et ajouter une porte d'issue de secours au garage municipal;

Sur une proposition de Nancy Lizotte, appuyée par Nelson Thériault, il est résolu;

De refuser les deux offres afin de recommencer le processus en ajoutant les 3 addendas mentionner précédemment.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

261-03-2022 **13. Programme d'aide financière MTQ – Rapport des dépenses de l'exercice financier 2021**

Considérant Que le ministère des Transports a versé une compensation de 163 954 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année 2021 dans le cadre du programme PEARRL;

Considérant Que la municipalité doit attester et confirmer l'utilisation de cette somme;

Considérant Que la compensation annuelle allouée vise l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes dont la responsabilité incombe à la municipalité;

En conséquence, sur une proposition de Nancy Lizotte, appuyé par Carmen Fournier et résolu :

D'attester le bilan présenté par la directrice générale greffière trésorière au montant de 218 087,69 \$ représentant les frais admissibles encourus au cours de l'année 2021 pour l'entretien des routes locales 1 et 2, conformément aux modalités du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local. (PAERRL)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ;

262-03-2022 **14. Nomination d'un membre pour le C.A d'Alliance Nemtayé**

Il est proposé par Nelson Thériault, appuyé par Alain Delisle et résolu :

De nommer monsieur Sébastien Lévesque membre du conseil d'administration d'Alliance Nemtayé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

263-03-2022 **15. Demande de permis assujettis au PIIA – 4 rue des Cristaux**

Considérant que le demandeur désire faire une réfection d'un bâtiment situé au 4 rue des Cristaux et que le projet est assujetti au PIIA de la municipalité de Sainte-Érène;

Considérant qu'à la suite de l'analyse de la demande par le CCU, celui-ci recommande au conseil municipal d'autoriser l'émission du permis demandé;

En conséquence, sur une proposition de Nathalie Daoust, appuyée par Nelson Thériault, il est résolu de délivrer le permis comme demandé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

264-03-2022

16. a) Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive

Sur une proposition de Carmen Fournier, appuyée par Nancy Lizotte, il est résolu de;

Proclamer le 13 mars Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16. b) demande d'une contribution à la Fondation Jennely Germain

Le conseil désire avoir plus de renseignements à propos de l'organisme.

Point reporté

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16. c) Projet MAFF 2022

Le conseil désire faire une distribution d'arbre le samedi 21 mai 2022. Une variété de feuillus et de conifères seront sélectionnés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

265-02-2022

15. Levée de la séance

Il est proposé par Nelson Thériault, appuyé par Nancy Lizotte et résolu de lever la séance à 21h00.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Sébastien Lévesque
Maire

Marie-France Lévesque
Directrice générale et greffière-trésorière

Annexe 1 :



Offre de service 2022-12

Sainte-Irène

	Coûts	Cocher
Plan d'urbanisme : Insérer de nouvelles trames de rues (des Cèdres, des Érables, chemin privé - voir croquis à la page suivante)	858,10 \$	X
Permis et certificats : Condition permis de construction rue publique ou privée	492,60 \$	X
Permis et certificats : Condition permis construction Chemin MERN et +	164,20 \$	X
Zonage : Interdire l'implantation d'un LET sur leur territoire	1 093,55 \$	X
Zonage : Insérer de nouvelles trames de rues (des Cèdres, des Érables, chemin privé - voir croquis)	365,50 \$	X
Zonage : Si une des options suivantes est choisie (coût lié au second projet)	231,30 \$	X
Zonage : Possibilité de réduire les distances séparatrices à partir d'une carrière, d'une gravière et d'une sablière	164,20 \$	
Zonage : Augmenter le nombre maximal d'étages dans les zones récréatives (R) à 2 et demi	298,40 \$	X
Zonage : Autoriser les locations de type Airbnb pour les résidences secondaires dans les zones qu'elle détermine	298,40 \$	
Zonage : Déterminer les zones où la culture de cannabis est autorisée ou prohibée, à l'intérieur et/ou à l'extérieur	298,40 \$	
Zonage : Intégrer disposition autorisant les usages complémentaires à une exploitation agricole	164,20 \$	X
Lotissement : Spécifier que îlots résidentiels et les longueurs maximales de routes ne s'appliquent que dans les PU	575,70 \$	
Construction : Retirer les dispositions clapets anti-retours pour ceux qui adoptent un règlement adopté en vertu de la LCM (à coordonner avec les exigences des assurances)	493,60 \$	
Dérogations mineures : Augmenter le nombre de dispositions admissibles et intégrer les nouvelles exigences prévues par la la Loi suite à l'entrée en vigueur du projet de loi 67	410,50 \$	X
TOTAL:	5 908,65 \$	

BERTIN DENIS, URB.
Directeur de service
Aménagement et urbanisme